



Maisons individuelles construites à l'emplacement des barres.

IVR22_20076005219NUCA

Auteur de l'illustration : Clarisse Lorieux

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de l'Oise ; (c)

Communauté de l'Agglomération Creilloise

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation